



Les sections CGT Finances 44 L'esprit de conquête

Compte-rendu du comité départemental d'action sociale du 27 juin 2017

Actualité de la délégation

La délégation fait face au départ de trois collègues cette année. Ils seront remplacés. Toutefois à cette occasion les missions sont revues et – contrairement aux souhaits des membres de la délégation relayés par les organisations syndicales – les missions strictement « action sociale » et « comptabilité - Chorus » sont désormais strictement dissociées.

La délégation à l'action sociale départementale stricto sensu sera donc composée du délégué et de quatre assistant.e.s.

Colonies de vacances

Nantes est un centre de regroupement des enfants.

L'EPAF a décidé de privilégier les transports en car, au départ de Paris, sur une plate-forme commune.

Les temps de trajet sont en conséquence considérablement allongés : par exemple, pour Nantes- Marseille, le départ de Nantes aura lieu le 9 juillet vers 23h pour Paris (arrivée 5h30). Les enfants repartiront en bus à 7 h pour arrivée vers 18 h à Marseille, puis à nouveau en car pour aller vers la colo.

Il n'y aura même pas d'économie, puisque des cars seront affrétés pour quelques enfants !

La CGT a souligné que le choix du car en longue distance est une ineptie du point de vue de l'environnement, de la sécurité, du confort et en plus ici du coût !

On assiste de la part des familles à une désaffection des colonies de vacances, ces conditions de transport ne vont pas permettre de redresser la situation.

Le rôle de Nantes en tant que centre de regroupement des enfants pourrait être rapidement remis en cause.

Restauration

L'entreprise qui assurait le service à Châteaubriant a été mise en liquidation, le restaurant a été (provisoirement) fermé le 1er juin.

Dans l'immédiat, les collègues doivent aller déjeuner dans un CAT à proximité. Cette solution est provisoire.

Toutefois, la structure est en grand danger, d'autant que la DGFIP pousse à la fermeture des petites structures.

Dans l'immédiat, s'ajoute le retard de versement de la subvention prévue pour le restaurant. L'association de gestion doit faire face à des factures qu'elle ne peut pas régler.

Pour la CGT, la DGFIP doit tout mettre en œuvre pour assurer la viabilité du restaurant qui répond à un besoin des agent.e.s, il est inadmissible que les bénévoles de l'association soient mis dans une situation aussi délicate. La présidente du CDAS s'est engagée à écrire à la DGFIP pour faire avancer le dossier.

Le délégué a annoncé la prolongation de plusieurs mois des travaux du restaurant de Nantes Versailles. Les organisations syndicales ont demandé la prolongation des conventions existantes avec les restaurants de substitution.

Présentation de la circulaire de novembre 2016 redéfinissant les missions des assistant.e.s social.e.s du ministère des Finances.

L'axe est mis sur la prévention des risques psycho-sociaux et l'intervention des assistantes sociales sur le lieu de travail.

Les assistantes devront être informées des restructurations et pourront participer aux CHS-CT.

La CGT s'interroge sur les nouvelles missions qui sont attribuées aux assistantes, alors qu'elles n'ont pas plus de temps disponible.

Il ne faudrait pas que l'administration pense que les assistantes sociales puissent pallier les sous-effectifs des autres intervenant.e.s de l'action sociale, notamment les médecins de prévention.

Médecine de prévention

Bonne nouvelle : l'effectif des médecins de prévention du 44 sera étoffé, avec le recrutement de deux nouveaux médecins, dont un en commun avec le Morbihan.

Les visites quinquennales pourront reprendre, toutefois celles qui n'ont pas pu avoir lieu l'an dernier (pour les agent.e.s né.e.s en 1961, 1966, 1971, ...) ne seront pas assurées. Les agent.e.s devront attendre 10 voire 15 ans entre deux visites ... alors que les dégradations des conditions de travail devraient justifier un suivi plus important !

Suite à un refus ponctuel d'autorisation d'absence pour un rendez-vous avec la psychologue du CDAS, les organisations syndicales ont demandé qu'une procédure claire soit définie et que tous les collègues puissent bénéficier d'une autorisation d'absence sans discussion au vu de la convocation de la délégation.

Enfin, toutes les convocations se déroulent sur Nantes, ce qui nuit parfois aux agent.e.s des postes isolés.

Pour ce qui concerne les médecins, c'est une volonté du secrétariat général qui souhaite avoir des cabinets mieux équipés.

Pour ce qui concerne les consultations de la psychologue, une réflexion sera menée par la délégation, l'idée étant de rapprocher tant que faire se peut le lieu de consultation des agent.e.s.

Tous les sujets à l'ordre du jour n'ayant pu être traités faute de temps, ils seront évoqués à l'automne.

Vos représentants CGT au CDAS : Anne Herbreteau – Christophe André – Ronan Prat – Franck Raguin – Flore Videmann – Marianne Gautier – Eléonore Corbisez – Yvic Kergroac'h
--